

Le Bulletin de l'APPQ

LES MEMBRES DE L'APPQ : ENSEMBLE POUR RÉUSSIR !

Propriétaires de foreuse : surveillez le 1^{er} juin 2006 !
Bulletin 2006.003
Lundi 6 février 2006

Il est important de rappeler que c'est le 1^{er} juin 2006 que le nouveau **Règlement sur les normes environnementales applicables aux véhicules lourds** sera mis en vigueur.

Établissant des normes environnementales applicables spécialement aux véhicules lourds, ce Règlement visera à prévenir l'émission de contaminants et à contrôler les émissions polluantes des véhicules lourds et des appareils et systèmes qu'ils utilisent.

Conséquemment, toute foreuse qui circulera sur les routes du Québec à compter du 1^{er} juin prochain devra être conforme aux normes d'émission prévues à ce Règlement. Tout défaut de se conformer à ces normes pourra entraîner des amendes pouvant aller jusqu'à **3,000 \$**.

Il sera donc important d'avoir des véhicules bien entretenus !

Et n'oubliez pas : le prochain Congrès de l'APPQ, c'est aussi et surtout l'affaire des femmes dont la présence sera importante !

GILLES DOYON
DIRECTEUR EXÉCUTIF

B(514) 354-3645 – C(514) 265-6652